Initiatives ministérielles

La semaine dernière, quand j'ai demandé au ministre de s'engager à ne plus réduire le budget de Radio-Canada, il a refusé de le faire. Il s'est contenté de dire qu'il prenait note de ma suggestion avec beaucoup de plaisir.

Nous savons que lorsqu'il y a des coupes, les compensations versées aux employés qui sont forcés de prendre leur retraite sont coûteuses et difficiles à gérer. C'est un enchaînement qu'on ne peut plus enrayer et qui a d'énormes répercussions sur nous tous, sur la radio et la télévision, ainsi que sur les francophones et les anglophones d'un océan à l'autre. C'est une question très grave.

Depuis six ans, le gouvernement se contente d'imposer des compressions budgétaires importantes pour forcer la SRC à s'attacher uniquement à la programmation destinée aux grands auditoires, à compter davantage sur les recettes publicitaires et à sabrer radicalement ses services régionaux. De plus, le maintien de la chaîne parlementaire, des services du Nord et de Radio Canada International est sérieusement menacé.

Ces services qui ne sont pas mentionnés dans le mandat ont une grande importance au regard des émissions qui nous sont proposées lorsqu'on ouvre l'appareil. Depuis une semaine, on entend dire que leur survie est menacée. La SRC a été touchée si durement par les compressions qu'elle devra réduire considérablement ses services d'un océan à l'autre pour s'acquitter de son propre mandat.

La chaîne parlementaire est au nombre de ces services. J'invite donc les Canadiens à se faire entendre s'ils veulent continuer de regarder leurs élus débattre en cette Chambre de questions comme celles dont nous discutons aujourd'hui. Demandez des crédits au Parlement pour assurer la survie de la chaîne parlementaire. Laissons la population s'exprimer. Le gouvernement est mesquin. Peut-être pense-t-il que son taux de popularité de 14 p. 100 risque encore de baisser si la population écoute ce qu'il a à dire à la chaîne parlementaire? Ce serait là une bien triste raison d'y mettre un terme. Certaines discussions raisonnables se déroulent en cette Chambre. À en juger par les forces d'en face, qui sont muettes ces jours-ci, on pourrait présumer qu'elles ont déjà décidé que les services de la chaîne parlementaire sont supprimés, si bien qu'elles n'ont plus à se préoccuper de toute forme de démocratie ou des réactions télédiffusées des autres partis de la Chambre sur les questions d'actualité.

• (1820)

C'est un constat réellement triste pour la démocratie. Lorsqu'on la laisse filer entre les doigts, elle risque de disparaître. Si cela se produit, le gouvernement sera à blâmer, à cause de son approche mesquine et antiparlementaire à un débat sensé et raisonnable. Il n'a même pas voulu réfléchir à quelques arguments certes logiques et bien raisonnés qui lui ont été présentés.

Avec l'adoption de ce projet de loi, la Société Radio-Canada ne sera plus tenue de contribuer à la promotion de l'unité nationale. Cet élément a été supprimé de son mandat. Le secrétaire parlementaire se plaît à dire que j'ai voté contre l'idée d'insérer la question de l'unité nationale dans ce projet de loi. Comme beaucoup d'autres députés de son parti, il oublie de regarder la réalité pour déterminer s'ils n'ont pas fait une erreur et il n'est pas prêt à se lever et dire que le comité permanent a eu tort.

L'allusion qu'a faite le secrétaire parlementaire à un pays propagandiste comme l'Afrique du Sud est loin d'être acceptable à la Chambre pour décrire la démocratie parlementaire ou la démocratie qui s'exprime depuis de nombreuses années par l'intermédiaire de la Société Radio-Canada. Je pourrais continuer et expliquer que ce que le gouvernement a fait était de la propagande. Il y a des événements qui se sont passés et qu'on aurait peutêtre dû ne pas diffuser sur le réseau de Radio-Canada, par exemple, l'affaire de Sault Ste. Marie. Mais ils l'ont tout de même été.

La liberté de la presse a grandi et est respectée à la Chambre et dans tout le pays. J'estime que cette allusion à de la propagande est totalement inacceptable, que cette propagande soit le fait de Patrick Watson, de Jim Edwards ou de quiconque. C'est une mauvaise interprétation du droit des journalistes et ce n'est certainement pas faire preuve de beaucoup de respect pour les dirigeants de ce pays.

Alors que les Canadiens sont déchirés par tant de sujets—le libre-échange, la TPS, la Constitution—le gouvernement devrait faire tout ce qu'il peut pour donner à tous un sens d'appartenance et de participation, et ce n'est certainement pas le moment de supprimer la référence à l'unité nationale. Quel meilleur rôle la Société Radio—Canada pourrait—elle avoir, en tant que diffuseur national, que celui de favoriser l'unité des Canadiens en étant une voix accessible partout à ce point crucial de notre histoire.

L'objectif du Parti libéral est de développer la personnalité nationale, de donner accès à son expression, de bâtir un sens de l'identité nationale en donnant vie à cette notion. Si la facilitation de l'accès et le développement d'un sens de l'identité nationale et de l'expression de la personnalité ne conduisent pas à promouvoir l'unité